

2013

## RAPPORT ANNUEL



Gravière Bersier

# Association Fribourgeoise de l'Industrie des Graviers et du Béton

Givisiez, le 19 mai 2014



## Sommaire

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE	4
RÉTROSPECTIVE DE L'AFGB	6
SÉANCES ET COMMISSIONS DE L'ASSOCIATION	11
MUTATIONS DES MEMBRES	14
ORGANISATION DE L'ASSOCIATION	15
COMPTES PERTES ET PROFITS 2013	16
BILAN AU 31.12.2013	17
RAPPORT DES VÉRIFICATEURS	18
LISTE DES MEMBRES	19

## Rapport de la Présidente

### ASSEMBLÉES ET RENCONTRES

Notre assemblée générale ordinaire du mois de juin 2013 a enregistré une belle participation des membres alors que l'assemblée générale extraordinaire de novembre a été un peu moins fréquentée.

Le séminaire de Jongny de l'ASGB a eu lieu le 1<sup>er</sup> mars et a attiré de nombreux membres de notre association. Les sujets traités étaient :



- CN 2012-15, CCT RA 2013-16 et le contrat collectif de travail industrie des granulats pierreux CCT IGP ;
- révision partielle de la loi sur l'aménagement du territoire – votation populaire des 2 et 3 mars 2013 ;
- réforme de l'impôt de succession ;
- déclaration écologique des produits et efficacité énergétique ;
- les plus grands risques pour la sécurité et la santé lors de l'exploitation de gravier (SIC - poussière).

Notre association a organisé la première rencontre des associations romandes à Jongny en mars à la suite du séminaire, puis celle d'automne à Vaulruz. Ces séances de travail avec les comités des associations genevoise, vaudoise et valaisanne ont permis de partager nos soucis et nos points de vue pour trouver des solutions.

La Conférence des Présidents et Directeurs d'associations suisses s'est tenue le 13 juin à Interlaken. Cette conférence a permis aux représentants de chaque canton de faire part de ses préoccupations, d'avoir des échanges et d'apporter de nouvelles synergies.

L'assemblée générale de l'Association Suisse de Surveillance des Matériaux de construction pierreux (ASMP) a tenu ses assises le 14 juin à Interlaken également. Au point *Divers* de l'ordre du jour, j'ai transmis l'information selon laquelle une conférence a été organisée à Givisiez pour présenter la certification ASMP. Cette dernière est accréditée norme européenne et porte sur la surveillance des matériaux. La séance était organisée en collaboration avec la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs (FFE). Cette rencontre a été suivie par un grand nombre de personnes, dont l'ingénieur cantonal André Magnin. Ulrich Aeschlimann a su convaincre les représentants de notre canton de l'importance de cette certification. À la suite de cette séance, M. Aeschlimann a été convoqué par les représentants de notre canton et mandaté pour organiser une séance de formation et d'information, destinée aux ingénieurs et aux responsables des travaux publics.

L'assemblée générale de l'Association Suisse de l'Industrie des Graviers et du Béton (ASGB) a tenu ses assises les 14 et 15 juin toujours à Interlaken. Nos membres sont vivement encouragés à assister à ces assemblées car de nombreuses informations concernant des nouvelles directives et applications y sont données.

L'assemblée de l'Union Patronale du Canton de Fribourg (UPCF), dont nous sommes aussi membres, a tenu ses assises à Estavayer-le-Lac en juin.

L'assemblée générale de la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs (FFE) s'est déroulée le 8 mai à Nuithonie à Villars-sur-Glâne. Cette association a fêté son 75<sup>ème</sup> anniversaire ; plusieurs membres de notre association sont aussi membres de la FFE et étaient présents à cette manifestation.

La Conférence Cantonale de la Construction (CCC) a tenu son assemblée générale ordinaire le 9 octobre à Forum Fribourg. Le comité de la CCC s'est réuni à 4 reprises durant l'année écoulée pour traiter les points suivants :

- le bilan du Forum START 2013 : un grand succès des jeunes et des parents avec l'information des métiers, notamment de la construction ;
- le compte prorata avec un projet modifié ;
- nouveau site internet de la CCC ;
- présentation des enquêtes concernant le disfonctionnement dans la construction.

## RENCONTRE AVEC LE CONSEILLER D'ETAT MONSIEUR MAURICE ROPRAZ

La rencontre avec le Conseiller d'Etat Monsieur Maurice Ropraz, responsable de la DAEC, nous a permis de lui faire part de nos préoccupations suivantes dans le plan des mesures cantonales d'économies du canton de Fribourg :

- la taxe sur l'exploitation des matériaux ainsi que la possibilité d'introduire un monopole cantonal sur les graviers ;
- l'étatisation des gravières.

Nos doléances ont été entendues par le Conseiller d'Etat et nos problèmes seront suivis.

## DÉCHARGES CONTROLÉES POUR MATÉRIAUX INERTES (DCMI)

Des représentants de l'AFGB font partie du groupe de travail appelé état-major DCMI, chargé de suivre l'évolution dans des décharges contrôlées pour matériaux inertes (DCMI) et les décharges pour matériaux d'excavation.

Les informations de Loïc Constantin du Service de l'environnement (SEn) sont les suivantes :

- révision du plan de gestion des déchets (PGD), annonce des intentions d'extension des DCMI ou de site en réserve jusqu'au 15 juillet 2013 ;
- nouvelle personne engagée pour visiter les entreprises et faire une analyse de tous les sites de recyclage afin d'établir un inventaire cantonal.

Je terminerai ce rapport en relevant que l'année 2013 a enregistré une vente de matériaux d'environ 960'000 m<sup>3</sup>. Nous pouvons constater une baisse de 52'000 m<sup>3</sup> par rapport à l'année 2012.

La Présidente, Marguerite Michel-Bersier  
Villars-sur-Glâne, le 5 mai 2014

# Rétrospective de l'AFGB

PAR MARGUERITE MICHEL-BERSIER

## HISTORIQUE

Entrée au comité de l'Association Fribourgeoise des Gravières (AFG) le 20 juin 1996, d'abord comme Vice-présidente et ensuite comme Présidente, je peux aujourd'hui mesurer ce qui a été fait pour les intérêts de nos membres durant ces 18 années.

Cette tâche et les responsabilités inhérentes à cette charge m'avaient été transmises par M. Jungo et passaient pour la première fois dans les mains d'une femme. Défi supplémentaire, je débute dans un monde exclusivement masculin. Je me suis alors engagée à ne pas être un simple relais de l'association faitière ; j'ai eu à cœur de suivre les évolutions de la branche sur les plans cantonal et national, pour la défense des intérêts de nos membres. J'ai eu le plaisir de veiller à la destinée de cette association, avec l'aide de collègues motivés au sein du comité. Et c'est positivement qu'aujourd'hui je peux contempler le bilan.

Mon mandat a connu une fusion importante, celle de l'Association Suisse des Gravières (ASG), fondée en 1970, et de l'Association Suisse des Producteurs de Béton prêt à l'emploi (ASPB). Le résultat a donné, en 2003, l'Association Suisse de l'industrie des Gravières et du Béton (ASGB).

L'Association Fribourgeoise des Gravières (AFG) a, quant à elle, suivi le mouvement et est devenue l'Association Fribourgeoise de l'Industrie des Gravières et du Béton en 2004, 33 ans après sa fondation. Elle s'est ainsi ouverte aux producteurs de béton et aux membres passifs et libres. Depuis 2005, notre association a également un nouveau logo.

## COMMISSIONS – RÉVISIONS DE LOIS

En 1994 a eu lieu la mise en place d'un groupe de travail appelé état-major DCMI. En font partie plusieurs de nos membres. Cette commission est chargée de suivre l'évolution dans le domaine des décharges contrôlées pour matériaux inertes ainsi que pour les matériaux d'excavation.

La commission pour la révision du plan sectoriel des aires de matériaux exploitables (PSAME) a été constituée en 2004 avec un représentant de chaque entreprise membre de notre association qui désirait y adhérer. Nous avons alors pu apporter nos arguments convaincants pour la défense de la branche et de nos membres en nous faisant ainsi entendre. Le PSAME est devenu plan sectoriel pour l'exploitation de matériaux (PSEM) avec son adoption le 22 novembre 2011.

Dès 2004, la formation d'une commission pour assurer un suivi du Service de l'environnement (SEn) a été activée au sein de notre association. Des contacts avec le SEn ont eu lieu à plusieurs reprises avec Loïc Constantin, chef de la section *Déchets et sites pollués*. Nous avons également eu avec ce service des discussions concernant la taxe CO<sub>2</sub> et les filtres à particules dans les gravières. Une séance a été organisée en 2013 entre Martin Weder, Directeur de l'ASGB, notre comité et les représentants du SEn à ce sujet.

Dès 2007, suite à la révision de la loi sur l'aménagement du territoire et des constructions (LATEC), nous avons également mis sur pied une commission LATEC avec des représentants des entreprises membres de notre association cantonale, afin de défendre au mieux nos intérêts.

En 2006, la commission des sites contaminés a été mise en activité. Un membre de notre association en fait aujourd'hui partie.

La nouvelle planification cantonale des décharges a été réactivée en 2008.

En 2009, la révision du plan directeur cantonal relatif à la gestion des déchets (PDG) a été mise en consultation par la DAEC auprès de notre association.

La même année, l'AFGB a pris position sur le projet de règlement d'exécution de la loi sur l'aménagement du territoire et des constructions (ReLATEC), dont les points étaient les suivants :

- l'autorisation d'exploitation ;
- les garanties financières ;
- le règlement d'exploitation.

En 2010, des séances relatives au projet de règlement d'exploitation des décharges de matériaux terreux proposé par la DAEC-SECA ont eu lieu, conformément à l'article 163 LATEC et 109 ReLATEC. Il en résulte qu'il n'est pas prévu de mettre en place une procédure plus lourde que celle déjà existante concernant les autorisations d'exploiter, pour les décharges contrôlées pour matériaux inertes (DCMI).

En 2011, nous avons pu transmettre nos observations lors de la consultation de l'avant-projet de loi sur les sites pollués et demander qu'un ou deux membres de notre association puissent siéger au sein de cette commission afin d'y apporter notre contribution et nos compétences. Il nous paraissait judicieux d'avoir une coordination avec les cantons voisins.

En 2013, la problématique de la gestion des déchets a été discutée. Elle concerne notamment les entreprises qui n'ont pas d'autorisation et qui ne suivent pas de réglementation stricte à ce niveau ; ceci constitue une source de problèmes dont l'évolution doit être suivie.

Tout au long de ces événements, notre association a su réagir de manière adéquate en nourrissant le dialogue et les échanges avec les services étatiques et les partenaires concernés.

Du lobbying a également été fait auprès des députés en organisant une rencontre avec le club économique du Grand Conseil, afin que nos élus comprennent le fonctionnement de nos exploitations et y soient sensibilisés. Ces rencontres et ces échanges ont notamment amené Messieurs Corminboeuf, Lässer, Vonlanthen, Godel et Ropraz, Conseillers d'Etat, à se pencher sur nos problématiques.

## GARANTIES DE REMISE EN ÉTAT DES GRAVIÈRES

En 2012, face au problème épineux des garanties bancaires demandées pour la remise en état des gravières, la prise de position et les arguments de l'AFGB ont retenu l'attention de la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions (DAEC) et ont permis de réduire le montant des garanties au mètre carré de Fr. 28/m<sup>2</sup> à Fr. 16/m<sup>2</sup> et Fr. 0.20/m<sup>3</sup>.

L'art. 4 al. 1 de l'Ordonnance fixant le tarif et les modalités des gravières financières à fournir pour les exploitations de matériaux et les décharges, du 22 novembre 2011, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2012 stipulait : « *La Direction ne peut libérer les garanties qu'après constatation, par les services compétents, de la remise en état de l'ensemble des étapes autorisées dans le permis de construire* ».

Lors des négociations, l'AFGB a demandé à avoir des garanties par étape d'exploitation. La DAEC n'étant pas en mesure de s'assurer de la qualité de la remise en état des exploitations étape par étape, elle a donc décidé de ne prévoir la libération des garanties qu'après constatation de toutes les étapes d'exploitation.

Selon l'AFGB, ce mode de libération prévu dans l'ordonnance ne suit pas la logique du suivi des exploitations par étapes défini dans la nouvelle LATeC. Cette solution pourrait dissuader les entreprises de demander un permis pour l'ensemble d'un projet. Ceci en raison des coûts impliqués par le maintien à long terme des garanties sur les premières étapes de remise en état. Pour les exploitants de gravières, le montant démesuré des garanties à fournir rendrait impossible l'exploitation de gisements importants et pourrait mettre en péril la survie de grandes et petites entreprises.

Les discussions se poursuivent pour trouver une solution satisfaisante ; la DAEC a la volonté de collaborer avec les exploitants, ce qui est vital pour le suivi des exploitations existantes et la gestion à long terme des ressources minérales de notre canton.

Les dossiers déposés avant 2011 seront traités durant les 5 prochaines années selon le PSAME.

## CONFÉRENCES

Le 17 septembre 2003 a eu lieu le premier séminaire de l'ASGB en Romandie, dont le but est de nous transmettre les dernières informations dans les différents secteurs de la branche. En voyant les séminaires de Zürich, si peu fréquentés par les romands, ma demande à Martin Weder, directeur de l'ASGB, d'organiser une rencontre pour les associations romandes a été exaucée et c'est le Président vaudois, Bernard Streiff, qui nous a proposé les locaux de Jongny. Aujourd'hui, c'est un plaisir de voir la nombreuse participation de nos membres à cette journée, mêlant relations professionnelles et convivialité.

En juin 2005, nous avons organisé l'assemblée générale de l'ASGB à Fribourg au NH Hôtel. Une telle assemblée générale dans un canton est toujours un événement politique et économique intéressant.

Ce fut également à la même date qu'eut lieu à Fribourg la première assemblée générale de l'Association Suisse de Surveillance des Matériaux de construction pierreux (ASMP).

En 2012, un de nos membres nous a fait part de la non-reconnaissance des certificats de l'ASMP de la part des pouvoirs publics du canton de Fribourg, des entrepreneurs, ainsi que d'un nombre important de bureaux d'Ingénieurs.

Pour des travaux d'importances, notamment le pont de la Poya à Fribourg, les instances citées ci-dessus demandaient aux fournisseurs de procéder à des essais de conformité de recettes de bétons à propriétés spécifiées et, ceci, malgré la remise des certificats de l'ASMP. L'entreprise ayant rencontré ce problème a dès lors abandonné le système ISO et applique désormais le Contrôle Interne à la Production (CIP) avec certification ASMP.

L'AFGB a pris ce problème en main et a organisé, en collaboration avec la FFE, une séance d'information dont le but était de présenter la certification ASMP, accréditée norme européenne. Portant sur la surveillance des matériaux de construction pierreux, elle est encore peu connue de nos partenaires économiques.

Lors de cette séance d'information, nous avons invité les représentants de l'Etat de Fribourg, les membres de la FFE, les bureaux d'ingénieurs ainsi que l'Office fédéral des routes (OFROU). Cette rencontre a permis de supprimer les incompréhensions afin d'évoluer vers un partenariat qui gagne en qualité et qui entraîne une diminution des coûts de construction. Cette réunion a été suivie par un grand nombre de personnes, notamment par l'ingénieur cantonal, André Magnin. Ulrich Aeschlimann, représentant de l'ASGB et de l'ASMP, a su convaincre les représentants de notre canton de l'importance de cette certification ASMP.

Suite à cette rencontre, Monsieur Aeschlimann a été convoqué par les représentants du canton de Fribourg et mandaté pour organiser une séance de formation et d'information destinée aux ingénieurs et aux responsables des travaux publics.

Le plan des mesures structurelles et d'économies 2013-2016 de l'Etat de Fribourg a fait réagir notre association par rapport aux restrictions prévues dans notre secteur, dont notamment :

- l'introduction d'une taxe au m<sup>3</sup> exploité sur l'exploitation des matériaux (Fr. 6/m<sup>2</sup>) ;
- l'étatisation des exploitations de matériaux et l'étude de la possibilité d'introduire un monopole cantonal sur les graviers.

Le comité a tout de suite réagi auprès du Conseiller d'Etat Monsieur Maurice Ropraz, qui semble avoir compris notre message.

En 2013, notre canton a mis en place une rencontre des associations romandes entre les cantons de Vaud, Valais et Genève. Cette disposition a reçu un écho très favorable. Le canton de Berne désire nous rencontrer pour partager les points de vue entre nos associations. L'événement est planifié pour le mois d'août 2014.

Les bonnes relations entre les membres des différentes associations permettent d'ouvrir des discussions et des échanges sur nos problèmes. Ceci nous amène à trouver plus facilement des solutions pour l'avenir des exploitations, dans une harmonie et une synchronisation entre les différents acteurs de la vie économique et politique.

## SORTIES – VOYAGES

Du 3 au 5 novembre 2005 a eu lieu notre voyage à Munich où le Dr. Digenthal, Président de l'association bavaroise des graviers et du béton, nous a reçus et accompagné durant trois jours.

Voyage à Lyon de trois jours en 2008 où nous avons été accueillis par le groupe Vicat. Notre séjour fut agrémenté d'une visite d'un centre d'apprentis par le secrétaire de l'Union européenne des granulats et bétons.

En juin 2007, l'assemblée générale de l'AFGB a eu lieu en Valais où nous avons bénéficié d'un chaleureux accueil de la part de Michel Lathion, propriétaire de carrières à Grône.

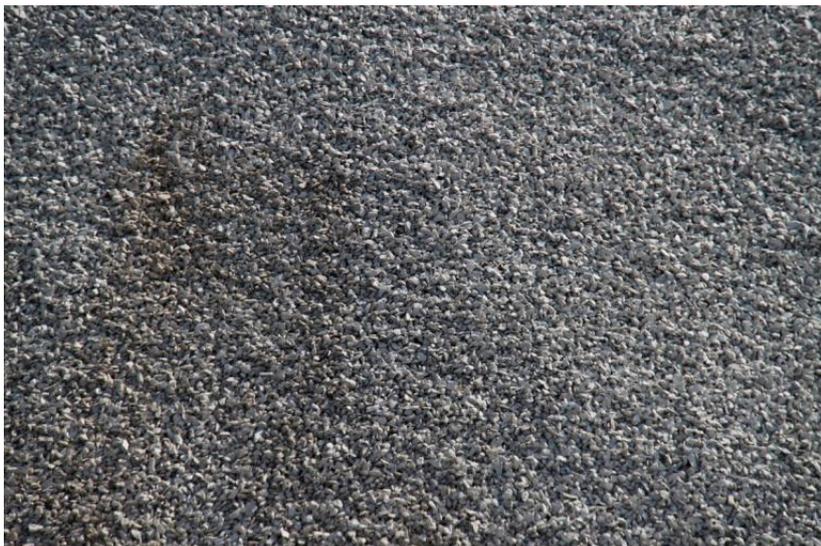
En 2013 eut lieu la sortie d'une journée où nous avons été reçus par l'entreprise FAMSA SA à Choëx, représentée par Urs Steiner, propriétaire et Luis Ricardo, Directeur.

## DIVERS

Lors de chaque assemblée générale en juin, nous avons organisé une visite d'installations dans notre secteur ou dans un autre domaine.

A l'occasion des assemblées générales extraordinaires en novembre, nous avons toujours reçu des invités venant nous parler de leur secteur d'activité, de notre branche ou d'un autre sujet. Nous avons eu le plaisir d'accueillir, entre autres : Martin Beniston, météorologue, Philippe Cordonier, responsable Suisse romande de l'Union Pétrolière, François Gervais, Directeur de Easy2map SA, Urban Achermann, Directeur vente et marketing chez Groupe E SA, ou encore Jean-Michel Bonvin, Directeur de Greenwatt SA à Granges-Paccot.

Dès 2012, notre secrétariat se permet de communiquer, entre chaque assemblée, des informations importantes aux membres par le biais de petites *news*, appelées *info membres*.



## Séances et commissions de l'association

### ASSEMBLÉE ORDINAIRE DE PRINTEMPS

C'est devant vingt personnes que la Présidente a ouvert cette assemblée générale ordinaire des membres, le 19 juin 2013 à Matran, dans un cadre gourmand du terroir offert par la table d'hôte Chez Blanc.

Dans son rapport, Marguerite Michel-Bersier a relaté les activités et les séances qui ont ponctué l'année 2013 de l'association ; pour n'en citer que quelques unes, un séminaire très intéressant sur les autorisations d'exploitations et le programme par étapes du SeCA et une conférence sur la non reconnaissance des certificats de l'Association Suisse de Surveillance des Matériaux de construction pierreux (ASMP) ainsi qu'une séance sur l'équipement des filtres à particules avec le SEn.

Les comptes ont été brièvement commentés par la secrétaire. Les élections statutaires ont amené au renouvellement des mandats de Gérald Rebetez et Nicolas Brodard, membres du comité, qui ont été acceptés à l'unanimité par acclamation.

L'assemblée s'est clôturée avant un apéritif et un succulent repas très convivial.

Nous réitérons, encore une fois, nos chaleureux remerciements à Collin Frei, membre de notre association avec l'entreprise Frei Fördertechnik AG, qui nous a généreusement offert le souper à l'occasion de cette assemblée.



### ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE D'AUTOMNE

Dix-sept personnes étaient présentes lors des assises automnales le 20 novembre 2013. Elles se sont réunies à Guin, à l'Hôtel Bahnhof, pour écouter le rapport de la Présidente Marguerite Michel-Bersier et prendre connaissance du budget de l'association pour l'année 2014.

L'assemblée a chaleureusement accueilli l'arrivée de trois nouveaux membres actifs : les entreprises Gilbert Brodard et Fils à la Roche, H. Grandjean Fils SA à Enney et A. & A. Kolly SA à La Roche.

La Présidente a donné des informations importantes sur la situation actuelle du marché, en parlant notamment des perspectives conjoncturelles et de la croissance du PIB ainsi que des statistiques du canton de Fribourg.

Madame Michel-Bersier a également fait quelques commentaires sur le programme des mesures structurelles et d'économies 2013–2016 de l'Etat de Fribourg. Elle a signalé que le Conseiller d'Etat Monsieur Maurice Ropraz avait assuré que rien n'allait changer en 2014 mais qu'en 2015 et 2016, un montant était prévu au budget cantonal. L'AFGB va donc suivre de près ce dossier très important.

Au terme de cette assemblée et avant l'apéritif et le repas en commun, un petit exposé est proposé par Jean-Michel Bonvin, Directeur du Groupe E Greenwatt, spécialiste du photovoltaïque, sur l'élaboration de SOLARPAYERNE.



## COMITÉ

Le comité a siégé à 8 reprises en 2013, pour traiter les sujets importants de l'association :

- affaires des membres ;
- affaires statutaires ;
- garanties bancaires ;
- plan des mesures structurelles et d'économies de l'Etat ;
- préparation de la séance de présentation avec le Conseiller d'Etat Monsieur Maurice Ropraz ;
- rencontre annuelle entre les associations romandes ;
- loi sur les sites pollués (analyse de l'avant-projet et du règlement) ;
- montant des cotisations des membres et enquêtes de volumes ;
- enquêtes débiteurs ;
- problématique des amendes pour la gestion des déchets ;
- sortie des membres.

## AUTRES SÉANCES

- 30.01.13 Inauguration du forum Start
- 31.01.13 Conférence de la CCC et de l'AFGB
- 19.02.13 Conférence des Présidents et Directeurs d'associations fribourgeoises
- 01.03.13 Séminaire de Jongny et première séance entre les associations romandes
- 07.03.13 Comité de la CCC
- 26.04.13 Assemblée de l'AVGD
- 08.05.13 75<sup>ème</sup> anniversaire de la FFE
- 12.06.13 Assemblée générale de l'Union Patronale du Canton de Fribourg
- 13.06.13 Conférence des Présidents et Directeurs des associations
- 14.06.13 Assemblée générale de l'ASMP
- 14.06.13 Assemblée générale de l'ASGB
- 20.06.13 Comité de la CCC
- 05.09.13 Comité de la CCC
- 09.10.13 Assemblée générale de la CCC
- 06.11.13 Rencontre des associations romandes
- 28.11.13 Comité de la CCC

## Mutations des membres

### Admissions

Nous avons enregistré en 2013 l'adhésion de trois entreprises :

#### Membres actifs

- ✓ Gilbert Brodard et Fils SA, 1634 La Roche
- ✓ H. Grandjean Fils SA, 1667 Enney
- ✓ A. & A. Kolly SA, 1634 La Roche

### Démissions

Nous n'avons enregistré aucune démission au 31 décembre 2013.

## Relations permanentes avec l'association

- Association Suisse de l'industrie des Graviers et du Béton (ASGB), Berne
- Association Suisse de Surveillance de Matériaux de construction pierreux (ASMP), Berne
- Commission d'Inspectorat de l'ASGB
- Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions (DAEC),
- Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs (FFE)
- Union Patronale du Canton de Fribourg (UPCF)
- Conférence Cantonale de la Construction (CCC)
- Chambre de commerce et d'industrie de Fribourg (CCIF)

## Organisation de l'association

### COMITÉ

Nom, prénom	Rôle	Membre depuis	Réélu	Jusqu'en
Marguerite Michel-Bersier Bersier SA Gravière de Ménières 1752 Villars-sur-Glâne	Présidente	20 juin 1996	2011	06.2014
Luc Pasquier JPF Gravières SA 1630 Bulle	Vice-président	24 novembre 2009	2012	2015
Gérald Rebetz Vigier Béton Romandie SA 1734 Tinterin	Membre	19 juin 2007	2013	2016
Nicolas Brodard Routes Modernes SA 1700 Fribourg	Membre	23 juin 2010	2013	2016
Philippe Peiry Holcim Granulats et Bétons SA 1860 Aigle	Membre	21 novembre 2012		2015

### ADMINISTRATION

Nom, prénom	Poste	Depuis	N° téléphone
Sara Gaggetta Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs Rte André Piller 29 1762 Givisiez	Secrétaire	01.01.2011	+41 26 460 80 21
Roger Mollard Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs Rte André Piller 29 1762 Givisiez	Comptable	01.01.2011	+41 26 460 80 22

## Comptes pertes et profits 2013

No de compte	PRODUITS	Budget 2013	Comptes 2013
3000	Cotisations membres	20'000.00	20'411.00
3001	Cotisations libres	1'500.00	3'500.00
3200	Intérêts bancaires et ccp	20.00	10.67
3250	Dividendes s/actions et parts	500.00	501.90
TOTAL DES PRODUITS		22'020.00	24'423.57

No de compte	CHARGES	Budget 2013	Comptes 2013
4360	Matériel de bureau	200.00	606.55
4361	Frais de port	400.00	421.75
4362	Téléphone	300.00	259.55
4364	Photocopies	700.00	549.35
4365	Frais bancaires et ccp	150.00	144.40
4368	Frais de secrétariat	7'800.00	9'093.60
4371	Indemnités	2'900.00	10'100.00
4372	Cotisations aux associations	2'400.00	2'455.00
4374	Sortie des membres	-	1'575.80
4375	Frais AG et comité	3'500.00	2'802.20
4377	Frais juridiques	1'000.00	-
4379	Site pédagogique	300.00	300.00
4380	Frais divers	500.00	54.00
4601	Perte s/titres non réalisés	300.00	72.00
TOTAL DES CHARGES		20'450.00	28'434.20

RESULTAT	Budget 2013	Comptes 2013
Total produits	22'020.00	24'423.57
Total charges	20'450.00	28'434.20
<b>Bénéfice / Perte</b>	1'570.00	- 4'010.63

## Bilan au 31.12.2013

No de compte	ACTIFS	31.12.2012	31.12.2013
1000	Caisse	136.00	94.80
1010	Compte postal 17-2144-6	9'396.01	7'899.91
1020	Compte épargne CS 902684-40	1'237.01	1'596.48
1100	Débiteurs cotisations	1'500.00	100.00
1400	Titres à long terme	36'824.00	36'752.00
TOTAL DES ACTIFS		49'093.02	46'443.19

No de compte	PASSIFS	31.12.2012	31.12.2013
2000	Fournisseurs	9'117.45	10'478.25
2800	Capital propre	39'975.57	35'964.94
	Perte exercice 2013 4'010.63		
TOTAL DES PASSIFS		49'093.02	46'443.19

## Rapport des vérificateurs

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article 18 des statuts de notre association et au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à la vérification des comptes arrêtés au 31 décembre 2013.

Après différents contrôles, nous avons constaté que :

- Le bilan et le compte de pertes et profits concordent parfaitement avec la comptabilité
- La comptabilité est tenue avec soin et exactitude
- L'exercice 2013 enregistre une perte de Fr. 4'010.63
- Le capital de l'AFGB s'élève dorénavant à Fr. 35'964.94

Nous avons eu l'occasion de constater l'existence de la fortune. Nous avons contrôlé les recettes et les dépenses d'après les pièces justificatives.

Nous proposons donc à l'assemblée d'approuver les comptes et de donner décharge à la secrétaire et au caissier.



Serge Pasquier

Les vérificateurs



Philippe Nuoffer

Givisiez, le 27 mars 2014

## Liste des membres

### **MEMBRES AFGB / MITGLIEDER VFKB**

	<b>Raison sociale</b>	<b>Numéro postal et localité</b>	<b>Téléphone</b>
1	A. & A. Kolly SA	1634 La Roche	+41 (26) 413 21 17
2	André Repond SA	1637 Charmey	+41 (26) 927 55 55
3	Bersier SA Gravière de Ménières	1752 Villars-sur-Glâne	+41 (26) 470 21 79
4	Béton Centre SA	1630 Bulle 1	+41 (26) 919 72 72
5	CSD Ingénieurs SA	1763 Granges Paccot	+41 (26) 460 74 74
6	E. Bühler & Fils SA	2074 Marin-Epagnier	+41 (32) 756 11 22
7	Frei Fördertechnik AG	3113 Rubigen	+41 (31) 720 56 56
8	Geolina SA	1700 Fribourg	+41 (26) 424 80 52
9	Geotest SA	1762 Givisiez	+41 (26) 466 72 67
10	GF Gravières Fribourg SA	1701 Fribourg	+41 (26) 484 80 00
11	Gilbert Brodard et Fils SA	1634 La Roche	+41 (26) 413 92 20
12	Gravière de Châtillon SA	1630 Bulle 1	+41 (26) 919 72 72
13	Grisoni-Zaugg SA	1630 Bulle 2	+41 (26) 913 12 55
14	H. Grandjean Fils SA	1667 Enney	+41 (26) 921 24 56
15	Holcim Granulats et Bétons SA	1860 Aigle	+41 (58) 850 06 80
16	Jean Weibel SA	3018 Bern	+41 (31) 990 53 56
17	JPF Gravières SA	1630 Bulle 1	+41 (26) 919 72 72
18	Kiesgrube Benewil GmbH	1715 Alterswil	+41 (26) 494 24 55
19	Kieswerk Kiemy AG	3186 Düringen	+41 (26) 492 98 85
20	Konsortium Clerc & Aebischer	1715 Alterswil	+41 (26) 494 24 55
21	Liebherr Machines SA	1306 Daillens	+41 (21) 863 60 00
22	Macheret Fils SA	1695 Estavayer-le-Gibloux	+41 (26) 411 18 67
23	Raemy Hoch- und Tiefbau AG	1716 Oberschrot / Plaffeien	+41 (26) 419 12 47
24	Rime Roger SA	1637 Charmey	+41 (26) 927 22 53
25	Routes Modernes SA	1709 Fribourg	+41 (26) 426 52 22
26	Sables et Graviers Tuffière SA	1730 Ecuwillens	+41 (26) 409 72 62
27	Savary Béton Frais et Gravières SA	1483 Vesin	+41 (26) 665 95 95
28	Vigier Béton Romandie SA	1734 Tinterin	+41 (26) 418 12 88



Gravière de Corpataux

AFGB

Route André Piller 29

1762 Givisiez

Tél. 026 460 80 27

Fax 026 460 80 25

[sara.gaggetta@ffe-fbv.ch](mailto:sara.gaggetta@ffe-fbv.ch)